



Comité Français pour la
Solidarité Internationale



PCPA CONGO

Présentation aux assises de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale des Yvelines

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr





Comité Français pour la
Solidarité Internationale



INTERVENANTS

Delphine ARNOULD – CFSI

Jean-Aimé MOULOUNGUI - Yidika Village créatif, élu au comité de pilotage

Gaston MASSALA, SADEMA, membre du programme

Emmanuel AMBENDE, président du conseil départemental de la Cuvette



LE PROGRAMME CONCERTÉ PLURI- ACTEURS (PCPA)



- un outil de coopération du Ministère français des Affaires étrangères qui permet à la fois aux organisations de la société Civile (OSC) du Nord et du Sud de créer une réelle dynamique collective autour de thématiques de développement et d'enjeux locaux, nationaux et internationaux.
- un programme de coopération innovant.
- une concertation permanente entre OSC et entre les OSC et les Pouvoirs Publics.



UN PROGRAMME COLLECTIF



Il existe plusieurs PCPA dans le monde, ils rassemblent des acteurs qui :

- ont une ambition commune de concourir à la paix, à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, au développement durable ;
- partagent des valeurs qui sont : la non violence, la démocratie, la transparence, l'Etat de droit, le respect de la dignité de la personne, la concertation ;
- choisissent l'action concrète sur le terrain, cherchent à peser sur les politiques publiques, veillent sur l'Etat de droit.
- Maroc, Roumanie/ Moldavie, Algérie, Cameroun et Guinée



UN PROGRAMME COLLECTIF



Au Congo il existe depuis 2008, il est mis en œuvre dans 7 localités :

- Bouenza,
- Brazzaville,
- Cuvette,
- Niari,
- Plateaux,
- Pointe Noire,
- Sangha.

Il compte 121 membres depuis le 1er juillet 2013 pour sa nouvelle phase 2013- 2016 :

- 112 OSC membres du PCPA Congo (dont 107 congolaises et 14 françaises/ 3 syndicats (2 congolais et 1 français) ;
- 9 pouvoirs publics, dont 5 collectivités locales (1 française et 4 congolaises) et 4 ministères (1 français et 3 congolais).



UN PROGRAMME COLLECTIF



Il est porté par le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI).

Il est mis en œuvre par 15 salariés locaux.

Il bénéficie du financement de l'Agence française de développement (AFD), de l'Union Européenne et du ministère du Plan au Congo.

Il a un budget de 2.800.000 euros / 1.836.679.600 Frs CFA.



RÉSULTATS DE LA PHASE 2010-2013



- 97 OSC mobilisés, 43 projets de développement financés, pour lesquels 697 OSC sont bénéficiaires, 72 pouvoirs publics (centraux, déconcentrés, décentralisés) sont investis dans leur mise en œuvre, 210 341 personnes physiques en sont les bénéficiaires directs ou indirects.
- 5 plateformes sur les thématiques « Eau et assainissement », « Education, formation et insertion », « Développement rural et agricole », « Groupes vulnérables et droits humains » et « Santé » regroupent les 97 OSC congolaises et s'organisent.
- 5 réunions d'information citoyenne au niveau local (1 par département) dédiées à la décentralisation bénéficient à 266 participants regroupant 133 OSC, 50 pouvoirs publics (fonctionnaires) et 16 élus.
- 3 formations sur les pratiques associatives
- Une capitalisation des pratiques de concertation est réalisée.
- 12 numéros du journal « Alternatives citoyennes » tirés à 2 000 exemplaires et 14 newsletters ont été diffusés.



LES OBJECTIFS 2013-2016



■ Général

Renforcer la société civile congolaise en vue de sa participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques dédiées à la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

■ Spécifiques

- Renforcer la crédibilité et l'exemplarité des OSC congolaises
- Renforcer la structuration collective et l'expertise de la société civile congolaise
- Renforcer la contribution de la société civile congolaise au développement local des territoires.



OS 1 : RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ ET L'EXEMPLARITÉ DES OSC CONGOLAISES



- Les OSC ont adapté leurs pratiques et valeurs associatives à celles dont elles se réclament dans le « référentiel des bonnes pratiques associatives » et la « charte » du PCPA
- Les OSC « certifiées » sont organisées et agissent conformément aux valeurs et aux pratiques qu'elles ont adoptées



OS 1 : RENFORCER LA CRÉDIBILITÉ ET L'EXEMPLARITÉ DES OSC CONGOLAISES



- **Lancement d'un appel à « projets associatifs » contribuant à aider les OSC à se donner une identité, améliorer leur gouvernance, réorganiser leur dispositif opérationnel interne, etc.**
- **Dispositif de formation (entre pairs, formation continue, spécifique, entre PCPA)**
- **Délivrance d'un certificat « bonne gouvernance » aux OSC dont l'évaluation aura mis en évidence les progrès.**



OS 2 : RENFORCER LA STRUCTURATION COLLECTIVE ET L'EXPERTISE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONGOLAISE



- **Les PFT ont renforcé leur structuration et leur gouvernance démocratique.**
- **Les PFT ont amélioré leurs connaissances des politiques publiques nationales et le contexte international dans lequel elles s'inscrivent.**
- **Les PTF ont menés des actions de plaidoyer.**



OS 2 : RENFORCER LA STRUCTURATION COLLECTIVE ET L'EXPERTISE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONGOLAISE



- Bilan collectif de la phase pilote
- Actualisation de leur composition.
- Production collective des règles, modalités de fonctionnement et des valeurs des PFT
- Formations des animateurs des PFT en techniques d'animation, sur l'évaluation des politiques publiques, par des échanges d'expériences avec des réseaux non-congolais sur l'élaboration d'une position commune.
- Mise en œuvre de cycles de rencontres d'information/formation sur les politiques publiques et le fonctionnement de l'Etat.
- Participation des PFT à une rencontre internationale.
- Mise en place de supports de communication
- Action d'accompagnement à l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer
- Mise en œuvre d'une action de plaidoyer



OS 3 : RENFORCER LA CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONGOLAISE AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES



- **Les OSC participent à l'élaboration des politiques publiques locales et améliorent leur connaissance des enjeux de développement de leur territoire.**
- **Les OSC ont développé leur capacité de concertation et élaborent avec les pouvoirs publics locaux des actions de développement local.**



OS 3 : RENFORCER LA CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CONGOLAISE AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DES TERRITOIRES



- **Formation continue des animateurs locaux, de la CE et quelques pouvoirs publics au développement local**
- **Veille sur l'élaboration des politiques publiques locales et sur la mise en œuvre de la décentralisation**
- **Réunions de concertation locale entre OSC et avec les pouvoirs publics locaux**
- **Projets concertés territoriaux**



Les membres de l'Assemblée plénière

- **Renouvelés tous les 3 ans**
- **Les organisations de la société civile (OSC) congolaises et françaises ayant plus de 2 années d'existence, partageant les valeurs du programme.**
- **Les collectivités territoriales congolaises et françaises et/ou les associations de collectivités territoriales ayant.**



GOUVERNANCE



La gouvernance du PCPA-Congo repose sur deux instances que sont :

■ **L'assemblée plénière**

■ **Le comité de pilotage**

- C'est une gouvernance démocratique dans laquelle tous les membres ont une liberté d'expression et de proposition au sein des instances



Les membres de l'Assemblée plénière

■ Les membres de droit

- un représentant par ministère en charge du Plan, des Affaires sociales, et de la Coopération de la République du Congo ;
- un représentant du ministère français des Affaires étrangères (MAE) ;
- Un représentant de l'organisation garante du programme : le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) ;
- un représentant de l'Agence Française de développement (AFD), en tant qu'observateur ;
- Un représentant de la Délégation de la Commission Européenne à Brazzaville en tant qu'observateur.



Le comité de pilotage

- **7 représentants d'OSC congolaises et 2 représentants d'OSC françaises élus par les membres de l'AP.**
- **2 représentants des collectivités territoriales l'un français et l'autre congolais élus par les membres de l'AP. Le représentant français est Cédric Le Bris du CG des Yvelines.**
- **Des membres de droit.**
 - Le COPIL joue un rôle prépondérant dans le suivi du processus décisionnel et opérationnel du programme : en conformité avec les orientations de l'AP. Il est chargé de définir la stratégie opérationnelle du programme et du suivi de sa mise en œuvre par la cellule exécutive du PCPA-Congo, basée à Brazzaville.